

Nouvelles provinces en RDC : des mort-nées !

Mises en place en juillet 2015, les nouvelles provinces congolaises semblent être des mort-nées ou des prématurées programmées, pour lesquelles les géniteurs n'ont pas prévu la layette : le lait maternel ou le biberon, le berceau, les couches...

Parce que porteuses des faiblesses chroniques et n'ayant pas bénéficié d'une prise en charge correcte, les provinces génitrices ont prédisposé leurs rejetons, dès leur naissance, à des malformations congénitales incompatibles avec une vie normale. Mis ainsi dans des couveuses, certains de ces rejetons pourraient sortir décédés, d'autres sortiraient avec des malformations qui demanderont du temps pour être guéris.



Pour sortir de cet état, **Adolphe Muzito**, ancien Premier ministre de la RDC (10/10/2008 – 6/03/2012), suggère « au gouvernement de verser aux provinces, désormais, la totalité des crédits liés aux investissements provinciaux, en vue d'améliorer leurs ressources et de renforcer leurs capacités d'intervention concernant les investissements de proximité en matière agricole, des routes de desserte et du social (EPSP, Santé, etc.) ».

« Dossiers, études et documents » (D.E.D.)
Collection fondée et dirigée par Jean MPISI

ISBN : 978-2-343-07718-5
5 €



Nouvelles provinces en RDC : des mort-nées !

